

Le podologue sans le chausseur ou le pied sans la chaussure

Le 17 octobre dernier, Alain Madec, cordonnier de formation, consultant et formateur chaussures, membre du bureau CPA (Chausseurs et Podologues Associés), représentant également ce jour-là la Fédération des Détaillants en Chaussures de France,

est intervenu auprès des podologues réunis à Paris dans le cadre du conseil national de l'Union Française pour la Santé du Pied (UFSP). Son intervention a porté notamment sur

la sensation d'inconfort dans une chaussure et le pied diabétique. « *Il n'existe pas de forme de chaussure de série qui puisse chausser plus de la moitié des formes de pied. Le chausseur doit proposer des formes de chaussures*

chaussant la majorité des formes de pied dans des styles différents pour répondre aux attentes. Le podologue doit s'assurer que la chaussure ne soit pas cause de maux de pied et qu'elle lui sera utile pour corriger certaines malformations. Une bonne connaissance du chaussant et de la chaussure est nécessaire pour les deux professions. »

Djamel Bouhabib, pédicure podologue et président de l'UFSP, renchérit en soulignant que « *les relations qui se mettent en place entre chausseurs et podologues n'ont d'autres buts que de sensibiliser le grand public à la santé du pied tout en lui proposant de mieux appréhender le choix de ses chaussures en respectant l'anatomie du pied et l'usage qu'il fera de ses chaussures (sport, randonnée, activité professionnelle, périmètre de marche, déformation ou pas du pied). Ces relations ont le mérite d'exister et demandent à être renforcées pour un objectif commun : mieux marcher et marcher plus. Le podologue est un professionnel de santé qui, tout au long de son exercice professionnel, va se former, jusqu'au bout de sa carrière. Il est donc normal qu'il actualise*



ses connaissances en matière de chaussures et lorsque la formation est dispensée par un professionnel aguerri, expérimenté et passionné comme Alain Madec, le podologue reçoit les informations et la formation avec beaucoup de plaisir tout en s'enrichissant de nouvelles compétences. Au niveau de l'Union Française pour la Santé du Pied, c'est un premier contact réussi que nous avons initié et que nous souhaitons développer à l'avenir afin de mettre de plus en plus l'accent auprès de nos patients entre le pied et le chaussant ».

Rendez-vous

Dans notre numéro d'Avril, Alain Madec abordera le thème de l'orthèse plantaire dans la chaussure.

L'article "**Méthode d'introduction d'une orthèse plantaire dans une chaussure**" sera diffusé sur le net, à la disposition des professionnels chausseurs et podologues afin de fournir un outil de travail aux deux professions dans le but d'améliorer la qualité du service dans ce domaine.